

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3985 - Ven.30 septembre - Sam. 1^{er} octobre 2016 - Prix : 10 DA



PH/E. Soraya/J. A.

Forum des chefs d'entreprise (FCE)

Haddad : «En 4 ans, l'Algérie peut devenir une puissance continentale»

Page 2

Ce que semble indiquer le double vote du Congrès américain

Par Mohamed Habili

Il y a deux façons de considérer la loi adoptée à la quasi unanimité, envers et contre le veto présidentiel, par le Congrès américain, permettant aux familles des victimes des attentats du 9/11 de 2001 d'assigner en justice l'Arabie saoudite : soit on l'envisage en elle-même et dans ses conséquences politiques et internationales, soit on ne la regarde que du point de vue étroit des circonstances dans lesquelles elle a vu le jour. L'aborder sous le premier angle risque d'être une perte de temps, car il n'est pas encore certain qu'elle soit réellement appliquée un jour, ou que si même elle l'était, ce ne serait pas après avoir été préalablement et fortement édulcorée, ce dont du reste il est question avant même que ne sèche l'encre avec quoi elle a été écrite. Dans quelques semaines seulement, une administration nouvelle arrivera aux commandes, qui peut-être n'aura rien de plus pressé à faire que de la remettre en cause, soit dans son ensemble, soit dans ses dispositions les plus attentatoires aux relations entre Etats, ce qui dans un cas comme dans l'autre reviendrait à la vider de sa substance. L'envisager en elle-même n'aurait d'intérêt que s'il était d'ores et déjà acquis qu'elle ne se ramenait pas à une manœuvre politicienne dans un contexte politique particulier, celui d'une élection présidentielle. Depuis qu'il est à la Maison-Blanche, Barack Obama a fait usage une dizaine de fois de son droit de veto, mais c'est la première fois que le Congrès est passé outre. Suite en page 3

Place au respect de l'accord pour l'amélioration des prix

Alger réussit le pari d'un consensus dans l'Opep



Ce qui s'est passé à Alger mercredi dernier après plus de six heures de discussions précédées par des tractations très serrées, qui a abouti à un accord de limiter la production totale du cartel à 32,5 millions de barils par jour contre un niveau actuel de 33,24 millions est «historique». Mais selon les analystes, l'autre défi à relever est le respect de cette décision pour une durée qui permettra l'amélioration des prix du brut.

Page 3

Fonal à Draâ El-Kaïd / Béjaïa

Des villageois exigent leur quota d'aide à l'habitat rural

Page 24



Vingt-deux ans après son assassinat Les fans de cheb Hasni continuent à lui rendre hommage

Page 13

Ouverture de l'université d'été du MPA

Les propositions de Benyounès pour une économie productive

■ Amara Benyounès, secrétaire général du Mouvement populaire algérien, a présidé la cérémonie officielle d'inauguration de la quatrième édition de l'université d'été de son parti. Dans son discours d'ouverture, il a estimé que la relance de l'économie nationale passait par l'économie de marché et suggéré de revenir sur certaines mesures qui entravent d'atteindre cet objectif, tels le droit de préemption et le refus de recourir à l'endettement extérieur.

Par Louiza Ait Ramdane

Dans son discours d'ouverture de l'université d'été, tenue hier au village artistique situé à Zéralda, Benyounès s'est attardé sur l'importance de la relance de l'économie nationale. Il a beaucoup développé son approche en mettant notamment l'accent sur la nécessité de booster l'investissement dans la production nationale.

Pour ce faire, il suggère de revenir sur certaines mesures qui entravent cet objectif, tels le droit de préemption et le refus de recourir à l'endettement extérieur. Il estime que la relance de l'économie nationale passe par l'économie de marché. Le régime socialiste a montré ses limites dans tous les pays qui l'ont adopté, argue-t-il, appelant à placer l'entreprise au cœur de l'économie nationale pour passer d'une économie rentière à une économie productive.

Pour Benyounès, il est nécessaire de lever certains obstacles qui entravent la relance de l'économie nationale. Il plaidera également pour un meilleur climat des affaires, un accès équitable au foncier, un système bancaire qui permette de relever tous les défis pour une économie concurrentielle et bien portante. Il suggère aussi de revenir sur le droit de préemption et la règle 49-51. Il appelle également à reconsidérer la politique nationale de sou-

tenir des prix qu'il a considérée «inéquitable et inefficace». Sur ce dernier point, Benyounès prône pour une politique alternative qui permette aux seules familles nécessiteuses de bénéficier de l'aide de l'Etat. Il s'est également interrogé sur le retard de l'adhésion du pays à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), d'autant que 97% du commerce mondial passe par l'OMC.

Le MPA se prépare pour les élections de 2017

Devant une salle archicomble de participants, le leader du Mouvement populaire algérien (MPA) a déclaré officiellement sa participation avec «force» aux prochaines élections. Sur ce point, le SG du parti croit en la chance de sa formation et se dit prêt à relever le défi. Le secrétaire général du MPA, Amara Benyounès, mise sur son programme, la popularité et la valeur de son parti politique pour remporter les prochaines élections. Le premier responsable du MPA semble avoir fait son entrée dans la course vers les élections législatives. Une preuve d'un élan politique optimiste puisque selon ce dernier son parti a même été classé en troisième position lors des dernières législatives. Le MPA a fait la différence, selon Benyounès, par sa position et sa popularité. Le MPA est présent dans 91 communes, cela lui permettra de par-



Ph.E. Soraya/A.

ticiper aux prochaines élections, assure Benyounès, soulignant que les prochaines échéances électorales doivent donner lieu à une compétition de programmes non pas à un règlement de comptes. Il indique, par ailleurs, que son parti tiendra son congrès national les 2 et 3 décembre prochain. Prenant la parole, le maire d'Alger-Centre, Hakim Bettache, indique que l'université d'été du parti est une occasion pour prendre du recul et de réfléchir sur des perspectives à prendre à l'avenir. Pour lui, le programme du MPA pour l'Algérie est un programme capable de mener le pays vers un avenir meilleur. «Notre objectif

est de renforcer notre présence aux élections 2017».

L'école algérienne doit former des esprits libres et non des militants

Pour la quatrième université d'été du Mouvement populaire algérien (MPA), son secrétaire général, Amara Benyounès, a choisi de s'en prendre à certaines parties qui axent leurs efforts sur la politisation de l'école algérienne pour arriver à leur fin. Il plaide pour l'édification «d'une école moderne qui forme des cadres et des citoyens non

des militants politiques». Cependant, le SG du MPA exprime son soutien aux réformes du secteur de l'éducation, qui sont celles du président de la République Abdelaziz Bouteflika.

Hier, au premier jour de l'université d'été du parti, les militants de cette formation ont assisté à des débats économiques sur la situation sécuritaire du pays ainsi que sur les défis de l'Algérie dans le domaine économique. Le parti politique de Benyounès a honoré, à l'occasion, la famille du défunt Mohamed Bendada. Les travaux prendront fin aujourd'hui.

L. A. R.

Forum des chefs d'entreprise (FCE)

Haddad : «En 4 ans, l'Algérie peut devenir une puissance continentale»

En trois ou quatre ans, l'Algérie peut devenir une «puissance régionale et continentale de premier plan», selon les évaluations du porte-parole des hommes d'affaires algériens. Durant cette période, l'Algérie doit seulement inverser totalement la tendance et réussir un passage d'une économie de rente à une économie fondée sur la production, l'innovation et le savoir, a estimé, jeudi, Ali Haddad, président du Forum des chefs d'entreprise. Selon lui, l'adoption récemment du nouveau code de l'investissement et les décisions relatives à l'assouplissement des procédures en matière d'exportation et de gouvernance économique, sont autant de mesures qui confortent la décision de créer un nouveau modèle économique, considérant que la conjoncture est propice pour l'émergence de l'Algérie. Intervenant à l'ouverture de la 2^e édition de l'université d'été du FCE, M. Haddad a précisé que l'appel du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'adoption d'un nouveau modèle économique, a réaffirmé non seulement l'existence d'une réelle volonté politique pour un changement fondamental des paradigmes éco-



nomiques, mais a invité également à accélérer la cadence des réformes économiques. Affirmant qu'en dépit de nombreux acquis, notamment en matière d'infrastructures de base, d'amélioration du pouvoir d'achat et des conditions de vie des Algériens, la dynamique de développement «peine» à émerger, le président du FCE a appelé à transcender la situation et «engager l'Algérie dans un processus de redressement économique pérenne». M. Haddad, a soutenu que la mission du gouvernement dans la création d'un modèle économique était d'approfondir les réformes, de maîtriser les comptes publics, de com-

battre la bureaucratie et de lever l'ensemble des entraves à la liberté d'entreprendre. Il a affirmé que la jeunesse algérienne constituait «un réservoir d'énergie» à faire adhérer dans le processus d'émergence économique. Il a, dans cette optique, appelé à se doter d'un outil et d'une méthode de travail qui permettaient d'identifier tous les porteurs de projets novateurs, notamment dans des domaines du numérique, des énergies renouvelables, et des biotechnologies, «gages» de développe-

Bouchouareb annonce

une nouvelle loi pour les partenariats publics-privés

De son côté, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, a annoncé l'élaboration prochaine d'une loi pour régir les partenariats publics-privés, tandis que l'ingénierie du système de montage CKD/SKD sera prochainement revue. Le ministre a fait savoir qu'une réflexion sur un avant-projet de loi relatif aux Partenariats publics-privés (PPP) avait été entamée. Par ailleurs, il a affirmé que l'ingénierie du système de montage CKD/SKD, figée depuis 1998, allait être revue «pour en faire un levier de remontée dans les filières industrielles». L'idée principale, a-t-il expliqué, consistera à conditionner l'accès aux avantages par l'engagement à plus d'intégration locale. Il a souligné que le CKD était un système à travers lequel l'ensemble des pièces détachées nécessaires pour assembler complètement un véhicule étaient vendues par les constructeurs à leurs filiales à l'étranger, tandis que le SKD étaient des produits partiellement assemblés et exportés par les constructeurs à leurs filiales ou leurs par-

tenaires à l'étranger détenant une licence. Rappelant les différents textes législatifs élaborés jusque-là dans le cadre de l'investissement, le ministre a fait savoir qu'avant la fin 2016 l'ensemble des textes d'application seront parachevés pour aboutir à l'entame de 2017 à «un cadre assaini, stable et attractif». «Avec ce nouveau socle législatif, nous disposons, pour la 1^{re} fois, d'un droit simple, stable, transparent et donc prévisible», a soutenu le ministre. Par ailleurs, il a noté que les efforts se focalisaient actuellement sur la reconstruction des filières de la sidérurgie et métallurgie, les liants hydrauliques, l'électrique et l'électromécanique, la mécanique, l'automobile et l'aéronautique, la chimie industrielle et pharmaceutique, la construction et réparation navales, l'industrie agroalimentaire, les textiles et cuirs, le bois et industrie du meuble. «Le développement de ces filières va nous permettre d'ici à 2019 de passer d'importateur au stade de producteur, satisfaisant une partie non négligeable de la demande domestique puis à celui d'exportateur de biens transformés», a-t-il avancé.

Meriem Benchaouia

Place au respect de l'accord pour l'amélioration des prix

Alger réussit le pari d'un consensus dans l'Opep

■ Ce qui s'est passé à Alger mercredi dernier après plus de six heures de discussions précédées par des tractations très serrées, qui a abouti à un accord de limiter la production totale du cartel à 32,5 millions de barils par jour contre un niveau actuel de 33,24 millions est «historique». Mais selon les analystes, l'autre défi à relever est le respect de cette décision pour une durée qui permettra l'amélioration des prix du brut.



Par Nacera Chennafi

Depuis la réunion extraordinaire de 2008, tenue aussi en Algérie, il fallait attendre une autre à Alger, pour que les pays de l'Opep arrivent à un consensus, présenté comme «impossible» par certains. Il s'agit à la fois d'une vraie réussite économique et diplomatique. Malgré le forcing entre l'Arabie saoudite et l'Iran sans oublier les cas exceptionnels de la Libye et du Niger, la médiation algérienne n'a pas juste réussi à rapprocher les visions mais à casser les barrières entre les pays rivaux et combattre les sen-

Discussions russo-saoudiennes en octobre

Du côté russe, le ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak, a qualifié jeudi l'accord d'Alger d'«une décision très positive». Il a annoncé qu'un groupe de travail russo-saoudien doit se réunir début octobre pour évoquer d'éventuels efforts communs pour stabiliser le marché. Cependant, il a affirmé que son pays ne comptait pas abaisser sa production de pétrole pour le moment. Selon l'agence Interfax, il est rapporté hier que ce responsable a expliqué qu'«entre octobre et novembre, les pays membres de l'Opep vont travailler sur les paramètres concrets de leur proposition» de réduction de la production de pétrole.

sibilités politiques du moins pour une période car l'amélioration des prix du brut est une urgence pour tous les pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. Cependant, il faut attendre l'application de l'accord en question et surtout le respect pour une durée d'au moins six mois afin de voir une amélioration des prix, car il serait regrettable de faire machine arrière après ce grand exploit acquis à Alger et personne ne peut oublier l'échec de la réunion de Doha, en avril dernier, à cause notamment de la rivalité entre l'Arabie saoudite et l'Iran. Jusqu'à la dernière minute ce pays a refusé de réduire sa production et ambitionnait d'atteindre 4 millions de barils/jour afin de rattraper les années d'embargo et l'Arabie saoudite conditionnait la réduction de sa production à l'Iran mais l'Algérie a réussi à changer les positions de ses deux rivaux.

Les grands efforts de l'Algérie déployés bien avant la réunion d'Alger sont reconnus de tous. «Je tiens à remercier le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui nous a accordé cette opportunité (...) pour parvenir à ces résultats historiques», a soutenu le président de l'Opep, Mohamed Bin Saleh al-Sadda

(Qatar). Lors d'une conférence de presse conjointe avec le ministre de l'Energie, Noureddine Boutarfa, et le secrétaire général de l'Opep, Mohamed Sanusi Barkindo, à l'issue de la réunion, il dira : «Grâce à une excellente concertation et compréhension entre les membres de l'Opep, nous sommes parvenus (...) à cibler une réduction à un niveau allant entre 32,5 millions de barils par jour (mbj) et 33 mbj et nous nous sommes mis d'accord de mettre en place un comité technique pour étudier les mécanismes de partage des quotas» entre les membres de l'Organisation, a précisé le ministre qatari du Pétrole.

Il est à savoir que la date de mise en œuvre de cet accord sera fixée lors de la prochaine réunion ordinaire de l'Opep prévue le 30 novembre à Vienne. Pour les cas de l'Iran, du Nigeria et de la Libye, les pays membres de l'Opep ont accepté qu'il soient traités «de façon spéciale», selon le responsable qatari. «Nous avons également demandé aux principaux pays de l'Opep de coordonner leurs efforts afin d'accélérer ce processus d'équilibrage (du marché) avec la participation d'autres pays producteurs en

Les Américains prudents

Du côté des Etats-Unis, grand producteur de schiste, c'est la prudence face à l'accord d'Alger : «La décision de l'Opep peut créer une hausse des prix sur le court terme mais la hausse devra être durable sur le long terme pour qu'elle conduise à une augmentation des investissements et des nouveaux projets aux Etats-Unis», a déclaré à l'AFP Jeffrey Eshelman, porte-parole de l'Organisation américaine IPAA, qui regroupe des entreprises du secteur.

PH/D/R dehors de l'Organisation et qui ont montré leur volonté de coopérer pour stabiliser le marché», a-t-il expliqué. Concernant la date d'entrée en vigueur de cet accord, une flexibilité a été accordée au comité technique. Du côté algérien, M. Boutarfa a mis en exergue le caractère «historique» de cette réunion de l'Opep qui vient de se réapproprier sa fonction de «monitoring» du marché pétrolier qu'elle avait perdue depuis plusieurs années. Il a expliqué que cette réunion, qui était au départ une réunion de concertation, s'est transformée en une réunion extraordinaire au cours de laquelle des décisions sont prises.

Il a souligné que «cette décision, prise à l'unanimité, a pu être obtenue grâce au consensus entre l'ensemble des membres de l'Opep, alors qu'un grand travail de rapprochement a été fait». M. Boutarfa a mené une tournée dans plusieurs pays, à savoir, le Qatar, l'Iran et Moscou et s'était entretenu avec ses homologues saoudien, russe, iranien et qatari ainsi que le Secrétaire général de l'Opep à Paris, sur la situation du marché pétrolier. Il est resté optimiste jusqu'à la dernière minute malgré toutes les divergences et les analyses qui prétendaient un échec de la réunion d'Alger. Le processus de concertation initié par l'Algérie a été entamé depuis début 2015 avec les membres ou non de l'Opep, pour faire converger les positions.

La déclaration finale de la réunion d'Alger a souligné «le déclin dramatique des revenus des pays exportateurs (...) a mis en danger leur croissance économique» et la nécessité de mener un dialogue sérieux et constructif avec les pays producteurs non-Opep en vue d'éviter des résultats négatifs à court et moyen terme. N. C.

Les prix du pétrole après l'accord

Le cours du pétrole ont connu une légère baisse après la hausse de presque 6%, dans le contexte des nouvelles sur l'accord historique de l'Opep à Alger. Celle-ci n'a pas duré longtemps car le prix du baril de Brent a baissé de 0,4% pour s'établir à 48,52 dollars. Il s'était élevé à plus de 49 dollars pour un baril. Et le prix du WTI, un autre indice pétrolier, est en retrait de 0,1% pour atteindre 47 dollars le baril. R.N.

LA QUESTION DU JOUR

Ce que semble indiquer le double vote du Congrès américain

suite de la page Une

Il a regretté le fait tout en l'imputant au rejet purement électoraliste, et par là même populiste, des membres du Congrès, républicains et démocrates confondus. Ces derniers n'auraient pas voulu prendre le risque de s'opposer à une loi dont ils savent qu'elle est voulue par les électeurs. S'il en est ainsi, alors son adoption dit nécessairement quelque chose de l'état de l'opinion actuel, si près du rendez-vous du 8 novembre. L'incident, si l'on peut l'appeler ainsi, ne vaudrait pas tant en lui-même que par rapport à ce rendez-vous. De là la question inévitable : que laisse-t-il entrevoir, ou plus exactement à quoi prélude-t-il, à l'élection de Hillary Clinton ou à celle de Donald Trump ? Le populisme, si populisme il y a, dont aux dires d'Obama les membres du Congrès ont fait preuve dans ce cas d'espèce, et par deux fois, la première en adoptant la loi, et la seconde en cassant son veto, c'est a priori en faveur du candidat républicain qu'il devrait jouer. C'est Trump qui devrait être élu si l'élection se déroulait effectivement dans une ambiance marquée essentiellement par ce populisme-là. Le double vote du Congrès, dominé d'ailleurs par les républicains, mais rejoints en cela par une majorité de démocrates, n'aurait pas eu lieu si l'état de l'opinion était autre. Dans un contexte où la tendance populiste serait la plus forte, c'est le candidat réputé populiste qui devrait l'emporter. Or quel a été jusque-là l'accusation faite à Trump, par les démocrates mais aussi par l'establishment républicain, n'est-ce pas de caresser le peuple dans le sens du poil ? N'est-ce pas de faire dans le populisme ? Et voilà que le président américain reproche à quasiment tous les congressistes de faire dans la facilité en cherchant à surfer sur la même vague que celle qui porte le candidat républicain depuis le début. Or déjà Trump n'a reçu l'investiture de son parti qu'envers et contre l'establishment républicain. Il a été le candidat de la base républicaine. A s'en tenir au double vote des congressistes d'une loi taxée de populiste par l'élite américaine, c'est toute la base populaire qui semble désireuse de le faire élire le 8 novembre prochain. M. H.

Insertion socioprofessionnelle

El Ghazi promet plus d'emplois pour les jeunes du Sud

■ Dans le cadre de la politique de décentralisation de l'emploi, lancée ces derniers temps par l'Etat, le ministre du Travail, Mohamed El Ghazi, a annoncé, jeudi, qu'un projet de circulaire interministérielle pour faciliter le recrutement aux jeunes du Sud, tout en renforçant leur formation à travers l'apprentissage dans ces wilayas, est actuellement en consultation.

Par Yacine Djadel

Des mesures de projet ont été prises pour l'élaboration de la circulaire en se basant sur le constat fait sur le terrain, a-t-il indiqué, en réponse à une question d'un député du Conseil de la nation, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales. Il est à noter aussi que cette décision a été sans doute confortée par la dure réalité du chômage à laquelle sont confrontés de plus en plus les jeunes du Sud. Suite à un ras-le-bol, à ce propos d'ailleurs, des émeutes n'ont pas manqué d'éclater ces derniers temps un peu partout dans ces régions, à l'exemple de Ouargla. C'est la preuve d'un malaise socioprofessionnel important dont souffrent les habitants du sud du pays, sachant que les principales opportunités sont concentrées dans les grandes villes du nord. En vue de solutionner ce problème d'emploi et pour plus d'équilibre entre les wilayas, le gouvernement a pris des initiatives de facilitation permettant, à l'avenir, une meilleure insertion de ces jeunes dans le monde du travail. Sur ce point, M. El Ghazi a affirmé que «la circulaire interministérielle permettra de



PMD, R.

répondre aux exigences du développement de l'emploi à la lumière des besoins exprimés sur le marché du travail, en particulier dans les wilayas du Sud», a-t-il précisé. Evoquant la situation de l'emploi dans cette région, le ministre n'a pas manqué de souligner, au passage, qu'un recul du taux de chômage et une amé-

lioration en matière de placement des demandeurs d'emploi dans le secteur économique ont été, tout de même, enregistrés dans le Sud au cours des dernières années. S'exprimant sur le sujet, le premier responsable du secteur a ajouté que «le progrès réalisé par le placement économique des demandeurs d'emploi

dans les wilayas du Sud a dépassé les 29% durant la période 2013-2015, passant de 38 000 placements en 2013 à 50 000 en 2015». Une nette amélioration de la situation de l'emploi dans les wilayas du Sud qui est due principalement, selon M. El Ghazi, à l'application de l'instruction du Premier ministre du

11 mars 2013 relative à la gestion de l'emploi dans ces wilayas. Des mesures, certes, qui traduisent la volonté du gouvernement à organiser le marché du travail et assurer une gestion transparente en consacrant l'égalité des chances pour tous. Néanmoins, celles-ci sont loin d'être suffisantes, car la triste réalité témoigne du contraire. Pour rappel, les données publiées par l'Office national des statistiques (ONS) au titre de l'année 2015, concernant l'ensemble du pays, confirment l'inquiétante difficulté des jeunes à trouver un emploi adéquat à leurs attentes. Ce fait touche surtout les diplômés, malgré un recul constaté en la matière. «Entre 2014 et 2015, l'évolution du taux de chômage selon le diplôme passe de 16,4% à 14,1%», a affirmé l'ONS. Une courbe largement stable et encourageante pour ces derniers. C'est dire que les autorités publiques ont du pain sur la planche pour résorber de manière probante le problème, et ce, par une meilleure et efficace stratégie nationale de l'emploi.

Y. D.

— Algérie Poste : 60% des opérations de détournement dues à des erreurs de la clientèle —

Houda Feraoun dégage la responsabilité des employés

La ministre des Postes et des Technologies de l'Information et de la Communication, Houda Imen Feraoun, a affirmé, jeudi à Alger, que plus de 60% des opérations de détournement enregistrées dans les comptes de la clientèle d'Algérie Poste étaient dues à des erreurs ou à une négligence des citoyens, dégageant la responsabilité des employés de l'entreprise. Répondant à la question d'un député du Conseil de la nation sur l'implication des travailleurs d'Algérie Poste dans les opérations de détournement des comptes des clients de cette entreprise, M^{me} Feraoun a précisé que «plus de 60% de ces opérations sont dues, selon les résultats de l'enquête, à des erreurs commises lors de la rédaction des chèques ou à la perte de ces derniers», appelant à «ne pas imputer la responsabilité aux employés de l'entreprise». «64 000 milliards de DA est le montant des transactions financières annuelles effectuées par Algérie Poste qui est une entreprise de service public par excellence», a-t-elle indiqué, soulignant que les cas de détournement enregistrés ne

représentent pas un taux important. Elle a souligné, en outre, que la création «d'un système d'alarme» pour aviser les clients par téléphone de toutes les opérations de retrait permettra de mettre fin à ces pratiques tout comme le centre de données inauguré récemment contribuera à «sécuriser les comptes contre le piratage et les détournements». Algérie Poste a lancé, dans le cadre de la modernisation de ses services, des sessions de formation au profit de

ses employés, notamment les directeurs des bureaux, a-t-elle indiqué, précisant que 24 000 employés en bénéficieront d'ici la fin 2018. M^{me} Feraoun a affirmé par ailleurs que l'Algérie «plaide» en faveur de l'intégration d'une clause dans le droit international pour l'utilisation pacifique du réseau Internet et des technologies de l'information et de la communication et l'interdiction de son exploitation à des fins terroristes et de guerre. La ministre a précisé dans sa

réponse à une question en rapport avec le retard accusé par l'Algérie pour l'adoption de la convention de l'Union africaine (UA) sur la cybercriminalité, que «l'Algérie plaide dans le cadre de l'UA en faveur de l'interdiction de l'utilisation des technologies modernes de la communication dans des faits liés au terrorisme et à la guerre». Elle a souligné que les pays africains doivent œuvrer à intégrer cette clause, ajoutant que cette proposition sera soumise par l'Algérie lors

de la présentation du projet de convention relative à la maîtrise du réseau Internet, au début de l'année prochaine à Adis-Abeba. L'Algérie proposera par ailleurs une clause relative à la répartition équitable des recettes récoltées par les grandes sociétés qui pratiquent le commerce électronique, affirmant que ces sociétés doivent s'acquitter d'impôts au profit des pays où elles réalisent des gains.

Yanis F.

Commerce

Des mécanismes «légaux» pour organiser la vente des véhicules d'occasion

Le président de l'Association algérienne de promotion et de protection du consommateur, Boucheikif Maâmar, a plaidé, mercredi à Blida, pour la mise en place de mécanismes «légaux» susceptibles d'organiser la vente des véhicules d'occasion en Algérie. «Le marché des véhicules d'occasion en Algérie est actuellement anarchique et non réglementé», a souligné M. Boucheikif

dans une déclaration à la presse, estimant que le «projet d'introduction de véhicules de moins de trois ans en Algérie comporte plus de points négatifs que positifs pour le citoyen et le pays en général». Pour le président de l'Association algérienne de promotion et de protection du consommateur, «si ce projet se concrétise, il constituera un coup fatal pour les projets d'investisse-

ments dans le montage et la production de véhicules dans le pays». Des projets d'investissements qu'il a qualifiés de «prometteurs» et qui «pourraient générer des unités secondaires et des sociétés de sous-traitance pour couvrir les besoins de l'industrie mécanique nationale en équipements, pièces détachées et nouveaux postes d'emploi», a-t-il soutenu, affirmant que son associa-

tion soutient l'«instauration d'une industrie mécanique, dont les produits seront exportables, vers les pays africains notamment». «L'autorisation (éventuelle) d'entrée de véhicules d'occasion en Algérie générera plus de pollution pour l'environnement, et plus d'accidents sur les routes, qui deviendront encore plus congestionnées», a conclu le responsable.

Fayçal C.

9^e session de la commission mixte algéro-koweïtienne

Le ministre des Finances appelle à la création d'un conseil d'hommes d'affaires

■ Le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, a appelé au terme de la 9^e session de la commission mixte algéro-koweïtienne jeudi à Alger, à la création d'un conseil algéro-koweïtien d'hommes d'affaires qui devrait tenir sa première réunion «dans les plus brefs délais».

Par Amel B.

Lors de la réunion qu'il a co-présidée avec le vice-Premier ministre des Finances et ministre du Pétrole par intérim de l'Etat de Koweït, Anes Khaled Al Salah, M. Babab Ammi a affirmé que la création d'un conseil conjoint d'hommes d'affaires élargi aux chambres et forums économiques en Algérie et au Koweït était susceptible de renforcer les relations économiques et commerciales entre les deux pays. Le ministre a, d'autre part, plaidé pour la tenue de la première réunion de la commission chargée du suivi de l'investissement, créée en 2013 à Koweït City «pour explorer les opportunités et les projets d'investissement réalisables dans le cadre du partenariat, et préparer les dossiers techniques et économiques y

afférents». M. Baba Ammi a affirmé la tenue des réunions des commissions sectorielles de coopération dans le domaine de l'énergie, des ressources hydriques, de l'agriculture, et de la santé, à l'exception de celles du tourisme, prévues prochainement. Le ministre a, en outre, appelé les experts des deux pays à examiner les thèmes inscrits à l'ordre du jour de cette session prévue du 27 au 29 septembre à Alger et à engager une réflexion commune pour leur concrétisation sur le terrain, outre le parachèvement des débats autour des projets de textes échangés, en prévision de leur signature dans les plus brefs délais. La première session de la commission de suivi est prévue au premier semestre 2017. La commission tiendra des sessions régulières entre les deux sessions de la commission



Ph. > D. R.

mixte, pour évaluer l'application des recommandations et décisions prises.

Le ministre a évoqué la situation de l'économie algérienne affectée par la situation économique et financière mondiale suite à la chute des prix du pétrole au niveau des marchés mondiaux, ce qui a induit un recul des ressources financières de plusieurs pays. Pour faire face à cette situation, le gouvernement algérien a pris plusieurs mesures pour maîtriser les dépenses

publiques et garantir la qualité des prestations publiques assurées dans le cadre des démarches en cours pour consolider le processus de développement sur la base d'une activité commerciale forte qui contribue à la préservation de l'emploi, a rappelé le ministre. Le premier responsable du secteur a dressé un aperçu sur les objectifs de l'Algérie de l'introduction de la programmation du budget durant la période 2017-2019 pour avoir une vision glo-

bale du budget à moyen terme. Les prévisions tablent sur une consolidation du budget et le maintien des dépenses à des niveaux appréciables susceptibles d'alléger la pression sur le budget de l'Etat en fonction des capacités financières du pays. Pour sa part, M. Al Salah a mis l'accent sur l'importance de tenir ces réunions de manière régulière et de mettre en œuvre les décisions et recommandations des précédentes réunions de la commission mixte. Le ministre koweïtien a indiqué que la diversité des thèmes introduits à l'ordre du jour reflétait l'aspect multiple de la coopération entre les deux pays, ce qui induit des résultats «effectifs» en concordance avec les mutations économiques aux répercussions négatives et positives sur les pays arabes. Les deux parties ont procédé par la suite à la signature du procès-verbal de la réunion.

Une visite du Premier ministre koweïtien Sheikh Jaber Mubarek Al-Hamad Al-Sabah est prévue en Algérie avant la fin de l'année en cours. Les deux parties ont également convenu de la tenue de la prochaine réunion de la commission mixte algéro-koweïtienne au Koweït.

Souad H./APS

A. B.

Financière algéro-européenne de participation

Le volume des investissements dépasse le milliard de dinars en deux ans

Le volume des investissements de la Financière algéro-européenne de participation (FINALEP), dans le cadre du partenariat, a dépassé le seuil du milliard de dinars en moins de deux ans, a affirmé jeudi à El-Bayadh, le directeur général de cette société financière, Hosni Benabbès. La FINALEP est parvenue depuis 2015 à entrer en partenariat dans le capital d'une vingtaine de projets actuellement en cours de concrétisation dans six wilayas du pays (Tipasa, Sétif, Skikda, Tizi-Ouzou, Sidi Bel-Abbès et El-Bayadh), a-t-il affirmé, en marge d'une journée d'information sur les mécanismes de financement de projets d'investissement. M. Benabbès a fait état, par ailleurs, d'une nouvelle convention signée le 29 juin dernier avec le Trésor public

(ministère des Finances) pour le relèvement du plafond de participation au capital d'investissement de 50 millions à 100 millions DA, et d'étendre le champ d'intervention de la Finalep à quatre autres wilayas (Adrar, Djelfa, Mostaganem et Ain-Témouchent), portant ainsi à dix le nombre de wilayas dont la Finalep se charge de gérer les fonds d'investissement. Les fonds d'investissement gérés par la FINALEP contribuent à apporter une plus-value dans l'offre de production et la diversification économique du marché, en plus d'élargir l'assiette fiscale des wilayas et de contribuer à la résorption du chômage au niveau local à travers les divers projets en cours de réalisation, a expliqué le même responsable. La journée d'information à El-

Bayadh sur les mécanismes de financement de projets d'investissement, qui a regroupé un grand nombre d'opérateurs locaux, a permis de faire une présentation des avantages offerts aux promoteurs par la FINALEP, différents de ceux proposés par les institutions bancaires par le biais des crédits avec intérêts. Les avantages de la FINALEP se déclinent notamment sous forme d'entrée au capital comme partenaire, à travers des financements bipartite avec le promoteur ou tripartite (Finalep, Banque et promoteur), voire quadripartite avec une participation de la FINALEP ne devant pas excéder le seuil des 49 pour cent du capital global, a-t-on fait savoir.

Changes

L'euro en baisse face au dollar

L'euro baissait hier face à un dollar soutenu par l'espoir de resserrement prochain de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed). Au cours de la matinée, l'euro valait 1,1179 dollar contre 1,1223 dollar jeudi soir vers le soir. La monnaie européenne baissait également face à la devise japonaise, à 112,99 yens contre 113,40 yens jeudi soir. Le dollar se stabilisait face à la monnaie nippone, à 101,07 yens contre 101,04 yens jeudi soir. «Sur le marché des devises, les marges d'échanges restent relativement resserrées (...) mais vendredi est le dernier jour d'échanges du mois et du trimestre, ce qui pourrait provoquer un peu de volatilité», prévenait Simon Smith, analyste chez FxPro. Le billet vert se trouvait tout de même soutenu depuis jeudi

par la publication de statistiques encourageantes sur la santé de l'économie américaine, qui ont ravivé les espoirs d'une hausse prochaine des taux d'intérêt de la Banque centrale américaine. En effet, au deuxième trimestre, le produit intérieur brut (PIB) a progressé 1,4% en rythme annualisé, après seulement 0,8% au premier trimestre, et devrait encore accélérer au 3^e trimestre, selon la troisième estimation du ministère du Commerce communiquée jeudi. La présidente de la Fed de Kansas City Esther George a souligné pour sa part être favorable à une politique monétaire plus resserrée. «Les attentes d'une hausse de taux en décembre ne devraient pas suffire à faire bondir le dollar mais pourrait être une raison suffisante pour limiter» tout accès de faiblesse de la

monnaie américaine, estimait M. Derek Halpenny, analyste chez Bank of Tokyo-Mitsubishi UFJ. Une hausse des taux rémunérateur et donc plus attractif pour les investisseurs. En zone euro, les cambistes digéraient l'annonce jeudi d'une accélération de l'inflation en septembre, à 0,4% sur un an (son plus haut niveau depuis octobre 2014), un chiffre conforme aux attentes des analystes et de nature à rassurer quelque peu la Banque centrale européenne (BCE) qui peine à stimuler la hausse des prix. L'annonce de l'amende de 14 milliards de dollars réclamée par le ministère de la Justice américain (DOJ) a relancé mi-septembre les craintes entourant la solidité financière du poids lourd bancaire allemand. Le Fonds monétaire

international (FMI) estime que Deutsche Bank est la banque la plus susceptible au monde de causer des dommages, par effet domino, en cas de faillite. La livre britannique montait un peu face à la monnaie européenne, à 86,29 pence pour un euro mais baissait face au dollar, à 1,2955 dollar pour un euro. Le franc suisse se stabilisait face à l'euro, à 1,0840 franc pour un euro – après avoir atteint en début de la journée 1,0811 franc, son niveau le plus fort en deux mois – et baissait face au billet vert, à 0,9695 franc pour un dollar. La devise chinoise baissait face au dollar, à 6,6699 yuans pour un dollar contre 6,6672 yuans pour un dollar jeudi. L'once d'or valait 1 327,54 dollars, contre 1 318,10 dollars jeudi soir.

R.E.

Tipasa

1,620 milliard de DA de créances impayées auprès de Sonelgaz

■ Les redevances impayées par les clients de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Tipasa ont atteint les 1,620 milliard DA, à fin août dernier, a révélé jeudi, le responsable de l'entreprise, annonçant une feuille de route pour restituer ces redevances.

Par Siham N.

Animant un point de presse consacré à ce dossier, au niveau du siège de la direction, Hamid Louzi a souligné, que devant une telle situation «catastrophique», comme qualifiée par lui, l'entreprise n'a d'autre choix que de «retirer le compteur et engager des poursuites judiciaires contre les clients concernés, si aucune solution à l'amiable n'est trouvée, à la fin du mois en cours». La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Tipasa lancera vers la fin octobre la mise en application d'une feuille

de route visant la restitution de ses redevances accumulées depuis plusieurs années, en commençant d'abord par «envoyer des notifications aux concernés, avant de leur couper l'électricité, puis le retrait du compteur, et l'engagement de poursuites judiciaires», a-t-il énuméré. Le responsable a signalé, à ce titre, la «coupure d'électricité effectuée, par ses services, au niveau du marché de Hadjout, dont les commerçants se sont illégalement alimentés en énergie électrique pour une durée de 10 ans». Les mauvais payeurs sont essentiellement représentés par des clients ordinaires, soit plus de 160 000 abonnés

détenant, à eux seuls, une redevance globale de 650 millions de da, suivis par les administrations publiques et autres directions exécutives et collectivités locales (400 millions de da). Une grande part de responsabilité dans ce montant «record» (1 280 millions da) de factures impayées, accumulées, durant plusieurs années, est incombée à l'entreprise, dont les employés ont été négligeant dans la gestion des dossiers des redevances a estimé le même responsable. M. Louzi a, également, signalé une perte de 31% de l'énergie électrique produite dans la wilaya, un chiffre, qu'il a, également, qualifié de «catastro-



Ph. > D. R.

phique», et qu'il a imputé à la «mauvaise gestion et à l'impunité», ajoutées au phénomène de raccordements illicites, représentant un taux de 70% de ces pertes en électricité. Les

pertes en énergie électrique, à l'échelle régionale (Société de distribution du Centre), sont estimées à 16%, contre une perte mondiale ne dépassant pas les 5%, un chiffre qui a incité la direction de Tipasa, selon le même responsable, à «œuvrer en vue de réduire son taux de pertes en énergie électrique à 12%, à fin 2017».

S. N./APS

Bordj Bou Arreridj

Un scanner mobile au port sec de Tixter

L'entreprise du port sec de Tixter (Bordj Bou Arreridj) relevant de l'entreprise portuaire de Béjaïa a été dotée d'un scanner mobile qui renforce les capacités de cette infrastructure, a indiqué jeudi le directeur général des Douanes Kaddour Bentahar. Cet équipement moderne acquis pour 450 millions DA par l'entreprise portuaire permet d'intensifier la cadence d'admission des containers avec une capacité de traitement de 120 containers par

heure et de détection à l'infrarouge capable de traverser une épaisseur de 30 cm d'acier, a relevé le même responsable lors de la cérémonie de mise service. Cette acquisition permet d'exécuter les procédures douanières en un laps de temps, ce qui diminue les frais pour les entreprises et les transferts en devise en réduisant le délai d'attente au large des bateaux, a-t-il indiqué. Le transport des marchandises sera essentiellement assuré par

la ligne ferroviaire des Hauts plateaux qui constitue le moyen de transport le plus sûr et le moins polluant, a noté le directeur général des douanes. Le rôle du port sec permettra aussi aux opérateurs d'effectuer dans délais courts leurs opérations d'approvisionnement, a-t-il ajouté en soulignant qu'à moyen terme, d'autres activités dont l'emballage et l'étiquetage des produits y seront assurées sur site. Distant de 20 km de la ville

de Bordj Bou Arreridj et 30 km de Sétif, le port sec de Tixter un prolongement au port maritime de Béjaïa est destiné à réduire la pression qui est exercée sur cette infrastructure portuaire. D'une autorisation de programme de 3,5 milliards DA, ce port sec qui a permis la création de 1 500 emplois directs et indirects s'étend sur 55 hectares et peut annuellement recevoir 740 000 tonnes de marchandises.

Maya T./ agences

Blida

Réception de 1 700 demandes d'investissement

La wilaya de Blida a réceptionné 1 700 demandes pour la réalisation de projets d'investissement sur son territoire, a révélé, jeudi, le wali, Abdelkader Bouazghi. «Ce nombre de demandes est le reflet de l'encouragement et du soutien apportés, par les services de la wilaya, aux hommes d'affaires porteurs de projets aptes à diversifier l'économie nationale», a indiqué Abdelkader Bouazghi dans son

intervention à la session de l'exécutif de la wilaya, consacrée aux dossiers du tourisme et de l'environnement. Il a, en outre, appelé à consentir davantage d'efforts en vue de transformer la wilaya en pôle d'excellence dans l'industrie de transformation, au vue de ses ressources matérielles et humaines l'habilitant à ce rôle, soulignant l'importance de création de nouvelles zones d'activités en dehors des terres agri-

coles. La wilaya de Blida où se trouve la plaine fertile de la Mitidja, est une wilaya agricole par vocation, d'ou l'impératif d'assurer une exploitation idoine de cette ressource, parallèlement à l'exploitation, également, de son importante ressource animale, dont la filière lait assurant, annuellement, une production de 60 millions de litres de lait frais. Le conseil exécutif a adopté, à l'occasion, le plan d'aménage-

ment territorial de la wilaya, qui va désormais constituer une véritable feuille route, pour la wilaya, en matière de développement local, jusqu'à l'horizon 2030. L'opportunité a, aussi, donné lieu à l'examen du projet d'extension touristique des zones de Hammam Melouane (tourisme thermal et artisanat), Bouinane (tourisme d'affaires) et Chiffa et Chréa (tourisme de montagne et sportif).

S.H.

Dispositif de l'Ansej

Près de 1 450 projets financés depuis 1999 à Tindouf

Au moins 1.449 projets de micro-entreprises ont été financés par le biais de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) depuis son ouverture en 1999 dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris jeudi des responsables de l'antenne locale de cet organisme. Ces projets, ayant généré depuis plus de 3 480 emplois, sont versés dans les créneaux d'activités des travaux publics, du bâtiment,

de l'hydraulique, des services, de l'environnement et de l'agriculture, a fait savoir le responsable de l'antenne locale de l'Ansej, Bouhafs Hiri. Le taux de projets financés par le biais de ce dispositif au profit des promus des établissements de la formation professionnelle est passé de 3% en 2011 à 67% cette année, alors que le taux de financement des projets montés par les universitaires a grimpé de 2% à 8%,

tandis que les projets montés par la gent féminine en constituent les 9 %, soit 127 projets, a-t-il précisé. Selon le même responsable, la priorité de financement est accordée notamment, conformément aux nouvelles orientations de l'Ansej, aux projets versés dans les secteurs en relation avec le développement local, créateurs d'emplois et de richesses. Il s'agit de projets prioritaires concernant l'agricul-

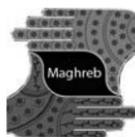
ture, l'environnement, les télécommunications, le tourisme et les énergies renouvelables, dans le but d'encourager les entreprises créatrices à même d'apporter une plus-value au développement économique, à travers l'accompagnement des jeunes universitaires et promus des établissements de formation, a expliqué le responsable de l'antenne locale de l'Ansej.

APS

Khenchela Plusieurs communes bientôt alimentées à partir du barrage Taghrisset

LES LOCALITÉS montagneuses de l'extrême nord-ouest de la wilaya de Khenchela seront alimentées en eau potable à partir du barrage Taghrisset, situé dans la localité de Yabous, avant fin 2017, a indiqué jeudi le directeur local des ressources en eau. Les travaux d'aménagement d'eau vers ces localités sont en cours et comprennent la réalisation d'une canalisation (des conduites de transport) d'un linéaire de 80 km, en plus d'une station d'épuration, a indiqué Mohamed Boudjeltia, précisant que les travaux dans ces deux chantiers ont atteint respectivement 85% et 20%. Ce projet dont les travaux, confiés au groupe public Cosider, comprend également, a-t-il souligné, la réalisation de plusieurs réservoirs d'eau et des stations de pompage, dont les travaux seront lancés très prochainement. Une fois achevé, le barrage de Taghrisset qui a nécessité une enveloppe financière de trois milliards de dinars, permettra principalement de résorber le déficit en eau à long terme de la commune de Yabous et de ses régions voisines, est-il indiqué. Le bassin versant de ce barrage, en cours de remplissage, y draine en moyenne annuellement 7,5 millions m³ et contribue à l'irrigation de 500 hectares de terres agricoles avec un apport de 2,5 millions m³, a-t-on noté.

R. R.



Libye/ Selon Amnesty international

«Des civils pris au piège à Benghazi dans des conditions désespérées»

■ L'organisation internationale des droits de l'homme, Amnesty international, a tiré la sonnette d'alarme sur la situation de civils libyens, "pris au piège à Benghazi, dans des conditions désespérées, alors que les combats s'intensifient dans cette ville de l'est de la Libye.

Par Anis F./APS

Dans un communiqué rendu public hier, l'ONG a exprimé son inquiétude quant aux conditions «désespérées» dans lesquelles se trouvent «des centaines de civils pris au piège à Benghazi» pendant que les combats se sont intensifiés dans la région après plusieurs mois de blocus militaire. Benghazi se trouve sous le contrôle de forces de l'ancien général controversé Khalifa Haftar, et qui refuse de reconnaître le gouvernement d'union nationale libyen conduit par Fayez el-Sarraj, soutenu par la communauté internationale. Haftar a également refusé la proposition d'El-Sarraj, d'unifier les forces militaires, dans un projet global de réconciliation nationale. Amnesty international rapporte que «toutes les voies d'accès sont bloquées par les combats. La nourriture, l'approvisionnement en eau et électricité, ont été coupés, et les blessés, les malades et les enfants mis en danger de mort». L'ONG dit avoir recueilli les témoignages de proches des 130 familles et des centaines de ressortissants étrangers qui ont été pris au piège pendant des mois dans le quartier résidentiel de Ganfouda, dans le sud-ouest de Benghazi. Elle estime que le temps est compté pour les civils dans Ganfouda, qui «risquent de mourir piégés par les combats». «Sous les bombes et les obus, les civils se battent pour survivre avec de la nourriture avariée et de l'eau sale. Les malades et les blessés sont mal soignés en rai-



Ph: DR

son de la diminution des réserves et de médicaments périmés», selon l'Organisation. Elle exhorte toutes les parties au conflit à Benghazi à respecter le droit international humanitaire et à permettre un accès sans entrave à l'aide humanitaire pour les civils dans le besoin. Ceux qui souhaitent quitter doivent être protégés contre toute attaque sur la base de leur appartenance tribale ou de leur affiliation politique, estime AI. Il est souligné que deux ans depuis sa première opération contre les milices et les terroristes, les forces armées sous le commandement de Haftar continuent de mener des frappes aériennes répétées à

Ganfouda, mettant en danger la vie des civils. «Les forces de Khalifa Haftar ont également restreint l'accès et la sortie de Ganfouda, laissant de nombreuses personnes épinglées par des frappes aériennes», relève l'ONG. Selon les témoins cités par l'organisation, les «frappes aériennes et les tirs d'artillerie se sont intensifiées et se rapprochent depuis la semaine dernière, ciblant des civils inoffensifs, non armés». A Ganfouda, les gens vivent dans «la peur constante des raids aériens et des bombardements», selon les témoignages rapportés par l'ONG. AI a lancé un appel à toutes les parties au conflit pour

«prendre toutes les précautions possibles pour protéger la vie des civils pris dans les combats à Ganfouda et d'autres parties de la Libye conformément à leurs obligations en vertu du droit international humanitaire», a déclaré AI. «Les attaques indiscriminées ou disproportionnées sont interdites par le droit international et tous les efforts doivent être faits pour établir une distinction entre les cibles militaires et les civils. Artillerie et d'autres armes explosives imprécises avec des effets étendus ne doivent jamais être utilisés à proximité des zones civiles densément peuplées», rappelle-t-elle. Selon les témoins, «des centaines de res-

sortissants étrangers, dont des travailleurs migrants soudanais, tchadiens et bengalais, se trouvent avec les libyens piégés dans Ganfouda». En août dernier, les médias avaient rapporté qu'au moins cinq ressortissants soudanais ont été tués dans un raid aérien dans cette zone. Les proches des personnes piégées n'ont pas de nouvelles en l'absence de téléphone dans de nombreuses parties de Ganfouda. «Les civils ne doivent pas être utilisés comme boucliers humains, et ceux qui souhaitent quitter doivent être protégés contre la détention arbitraire, la torture ou d'autres abus», a conclu l'ONG. A. F./Agences

Pour soutenir la cause sahraouie

Des femmes se mobilisent au Parlement européen

Des parlementaires européennes, responsables d'organisations africaine et algérienne, des chercheurs universitaires et activistes sahraouies ont souligné jeudi à Bruxelles la nécessité que toutes les forces «coordonnent leurs efforts» et jouent «un rôle actif et proactif» pour mettre fin à l'occupation du Sahara occidental et aux violations persistantes des droits de l'homme. Réunies au Parlement européen à l'occasion de la «conférence des femmes sur le droit à la résistance du Sahara occidental», organisée par le groupe confédéral de la gauche unitaire européenne/ gauche verte nordique, des femmes venues de divers horizons ont mis l'accent sur l'importance de s'engager «fortement» avec la défense de la cause sahraouie, de se mobiliser pour la reconnaissance du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et pour que cesse le pillage de ses ressources naturelles. Dressant un réquisitoire très sévère à l'encontre des autorités d'occupation marocaines, les intervenantes ont toutes plaidé pour la mise en

œuvre d'«actions concrètes» visant à faire progresser le combat du peuple sahraoui pour son indépendance. La présidente de la fondation africaine de défense des femmes, la namibienne Mildred Jantjies, a estimé que le temps est venu pour «passer à l'action» afin que le peuple sahraoui exerce son droit à l'autodétermination. La vice-présidente du Parlement panafricain, Suelma Beiruk a exhorté les militantes de la cause sahraouie à passer à l'action en mettant en œuvre les propositions avancées afin de soutenir le combat du peuple sahraoui pour son indépendance. «Il faut commencer à organiser ce dont nous avons discuté. Il faut que nous agissions pour bousculer le Maroc et changer la situation au Sahara occidental», a-t-elle préconisé. Mettant l'accent sur la nécessité de «coordonner tous les efforts» de solidarité avec le peuple sahraoui, la présidente de l'Union nationale des femmes algériennes, Nouria Hafsi a souligné l'importance d'élaborer une feuille de route des actions à mener pour apporter un soutien «sans faille» à la cause sahraouie.

D'autres militantes de la cause sahraouie, notamment la belge Ophélie Ingarao, membre du secrétariat de l'Eucoco, et l'eurodéputée italienne Elonora Forenza ont mis en exergue leur devoir de faire pression sur les gouvernements et partis politiques dans leurs pays respectifs pour les forcer à prendre position et apporter un soutien au peuple sahraoui. «Mon pays a des responsabilités. Je regrette que le gouvernement italien ne reconnaisse pas la RASD, mais je peux vous assurer du soutien de mon peuple», a déclaré l'eurodéputée italienne lors de cette conférence qui a insisté sur le respect de l'arrêt du Tribunal européen rendu le 10 décembre dernier, annulant l'accord agricole UE-Maroc. De leurs côtés, les parlementaires européennes, Paloma Lopez et Gabi Zimmer et Miguel Vegas ont réitéré leur «soutien indéfectible» au peuple sahraoui, saluant sa «lutte historique» pour l'exercice de son droit à l'autodétermination et sa détermination à suivre le combat. L'approfondissement de la «dimension politique» des actions de soutien aux

femmes sahraouies a été, en outre, souligné par le professeur et chercheur à l'université du Pays-basque, Irantzu Mendia Azkue qui a estimé que les femmes «doivent être partie intégrante de la solution au conflit». Co-auteur d'une étude sur le développement humain local dans les contextes de crise permanente réalisée à partir de l'expérience des femmes au Sahara Occidental, cette universitaire a affirmé que l'étude leur a permis de collecter de nombreux témoignages sur les violations répétées des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental. Les participants à cette conférence ont dénoncé, par ailleurs, les pressions exercées par les autorités marocaines sur les défenseurs des droits de l'homme au Sahara occidental, affirmant que des femmes sahraouies invitées à prendre part à cette rencontre pour témoigner des violences qui leurs ont été faites par l'occupant marocain, ont été empêchées de se rendre à Bruxelles.

Faiza O. / APS



11-Septembre

L'Arabie saoudite pourrait riposter contre Washington

■ *L'Arabie saoudite, qui ressent comme «un coup de poignard dans le dos» un vote hostile du Congrès américain sur les attentats du 11-Septembre, pourrait riposter en réduisant sa coopération avec Washington, notamment dans le contre-terrorisme, selon des experts.*

Par Rosa T.

Le Sénat et la Chambre des représentants ont rejeté mercredi à une très large majorité un veto du

président Barack Obama sur une loi autorisant les proches de victimes du 11-Septembre à poursuivre en justice l'Arabie saoudite. Dans une première réaction officielle, un porte-parole du ministère saoudien des Affaires étrangères a appelé jeudi soir le Congrès américain à agir pour «*parer aux conséquences désastreuses et graves*» de cette loi sur les relations entre les Etats.

«*J'ai peur que cette loi ait des implications stratégiques catastrophiques*» sur les relations historiques entre Washington et Ryad, avertit Salman al-Ansari, président d'un comité privé pour la promotion des relations saoudo-américaines (SAPRAC).

La relation Washington-Ryad, nouée il y a plus de 70 ans, a été fondée jusqu'ici sur un échange de la sécurité américaine contre



PH. > D. R.

le pétrole saoudien. «*L'Arabie a été poignardée dans le dos par cette loi irréfléchie et irréaliste*», souligne M. Ansari à l'AFP. «*Comment pouvez-vous poursuivre un pays qui collabore contre ce même terrorisme dont il est accusé sans fondement?*» s'interroge-t-il. Quinze des 19 auteurs des attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis (près de 3 000 morts), revendiqués par feu Oussama ben Laden, étaient des ressortissants saoudiens. Mais la responsabilité de l'Arabie saoudite n'a jamais été démontrée. Les relations Washington-Ryad se sont refroidies en 2014-2015 lorsque M. Obama a amor-

cé une ouverture vers Téhéran, qui s'est concrétisée par l'accord sur le nucléaire iranien. Mais cela n'a pas apparemment empêché la coopération antiterroriste saoudo-américaine de rester solide. Elle «*a permis aux autorités américaines d'avoir des renseignements précis*» ayant contribué à déjouer des attentats, selon M. Ansari. Les monarchies du Golfe n'avaient pas officiellement réagi jeudi au coup de tonnerre américain. A l'exception du royaume de Bahreïn, très proche de Ryad, qui a estimé que le Congrès des Etats-Unis avait «*décoché une flèche*» sur son «*propre pays*». Dès le 12 septembre cependant, les six

monarchies du Golfe, dont l'Arabie saoudite, avaient mis en garde contre le «*grave précédent*» de la loi américaine sur le 11-Septembre et «*l'impact négatif*» qu'elle aurait sur les relations. Une telle loi «*aura des incidences négatives sur la coopération internationale pour la lutte contre le terrorisme*», avait prévenu le ministre émirati des Affaires étrangères, cheikh Abdallah Ben Zayed Al-Nahyane. Les Emirats font partie des pays du Golfe membres de la coalition internationale qui, sous la conduite des Etats-Unis, combat les jihadistes du groupe Etat islamique (EI) en Irak et en Syrie. Un prince saoudien aurait en outre menacé de retirer des milliards de dollars investis aux Etats-Unis si la loi sur le 11-Septembre entrait en vigueur. «*Vos investissements financiers doivent être réduits aux Etats-Unis, ainsi que votre coopération politique et sécuritaire*», a commenté Mustafa Alani, analyste du Gulf Research Center. Il a suggéré à Ryad de reconsidérer son alliance avec Washington «*parce que vous n'êtes plus un allié*», tout en admettant que «*ce n'est pas facile de faire demi-tour*». Pour Jamal Khashoggi, journaliste et analyste saoudien, il sera «*très difficile pour l'Arabie saoudite de poursuivre sa coopération en matière de renseignement (avec les Etats-Unis) avec une telle position hostile*».



Points chauds

Défections

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que l'échéance présidentielle française approche à grands pas, les différents candidats au scrutin commencent à mesurer l'étendue de la tâche et à se situer plus ou moins clairement sur l'échiquier politique. À un peu plus de six mois, les candidatures se multiplient, celles qui ont des chances d'aboutir et d'attirer des votes en leur faveur sont plutôt rares et seules têtes d'affiches peuvent réalistement s'attendre à faire parti du duo final qui les mènera au second tour de la présidentielle. Et si à droite on a une idée plutôt claire quels candidats ont leurs chances, du côté de la gauche le mystère est entier. Après tout rares sont les candidats à être aussi impopulaires que François Hollande, mais personne ne semble cependant capable de prendre sa suite et de représenter comme il se faut la famille de gauche en avril prochain. Arnaud Montebourg ancien ministre de l'Economie qui fut en 2012 la surprise de la primaire de la gauche ne semble plus aujourd'hui capable de susciter le même enthousiasme et risque même d'avoir des difficultés à sortir du lot. En effet, distancé dans un récent sondage par François Hollande et Manuel Valls, celui qui fut aussi ministre du Redressement productif serait également délaissé par certains de ses proches. Les défections se multiplieraient en effet dans le camp du candidat socialiste. Son ancien chef de cabinet à Bercy aurait pris ses distances, tout comme celui qui était en charge de ses déplacements : un proche d'Aurélie Filippetti, l'ancienne ministre de la Culture et compagne d'Arnaud Montebourg. La personne qui gérait ses réseaux sociaux aurait également claqué la porte. La raison ? Les proches du candidat à la campagne présidentielle «*ne comprennent pas la tournure que prend sa campagne*». Plusieurs reproches lui sont adressés. Parmi eux : la trop grande discrétion d'Arnaud Montebourg, qui ne serait pas assez présent sur le terrain. Le candidat avait pourtant commencé sa campagne en fanfare, le 19 août dernier, depuis son fief de Frangy-en-Bresse (Saône-et-Loire). Multipliant les attaques contre le chef de l'Etat et annonçant les grandes lignes de son Projet France, l'ancien ministre avait tenu à frapper un grand coup. Mais depuis sa déclaration à l'élection présidentielle, le candidat socialiste n'a réalisé que deux déplacements. «*La faute aussi tout simplement à son manque d'organisation, de coordination*», révèlent des proches. Mais ce n'est pas tout. Son directeur de campagne, François Kalfon, concentre également les critiques de certains proches d'Arnaud Montebourg. Un fidèle du candidat le décrit comme «*maladroit, balourd et obsédé par les manœuvres au Parti socialiste*». De son côté Montebourg relativise son manque de popularité et les défections au sein de son équipe et semble continuer à croire en ses chances lors de la primaire de la gauche. Un optimiste qui n'est pas encore trop critiquable, personne à gauche n'ayant été capable de sortir du lot et de faire de l'ombre aux «*petits candidats*», qui constituent pour le moment l'entière des candidatures pour la primaire, Hollande compris. Car si ce dernier bénéficie de la force de frappe de l'Élysée il reste l'un des candidats les plus impopulaires auprès des Français relativisant ainsi les débuts de campagne calamiteux de Montebourg. F. M.

Obsèques de Shimon Peres

La grande solitude de Mahmoud Abbas

Malgré la présence d'Abbas, l'absence d'autres dirigeants du monde arabe et des députés arabes israéliens est le symbole de l'agonie du processus de paix. Pour les responsables de l'aéroport Ben Gourion, c'est un énorme casse-tête. Accueillir plus de 70 jets privés, sans parler de la délégation préparatoire du président américain. Cinq gros porteurs, amenant limousines blindées et gardes du corps du Secret Service, cela avant l'arrivée d'Air Force One. Et cela à une des périodes où, par dizaines de milliers, les Israéliens partent à l'étranger à la veille des grandes fêtes juives. Rosh ha Shana, le nouvel an, débute dimanche prochain. Mahmoud Abbas a demandé à Benjamin Netanyahu l'autorisation de venir. Le Premier ministre israélien a dit oui, et le président palestinien fera le trajet depuis Ramallah. C'est un geste personnel du président de l'Autorité autonome qui va à l'encontre de l'état d'esprit du public palestinien. La presse de Ramallah et même l'agence de presse officielle palestinienne ont publié des articles très critiques de Shimon Peres. Pire, les députés arabes israéliens ont décidé de boycotter les

obsèques de l'ancien chef de l'Etat. Ayman Odeh, le président de la liste arabe commune à la Knesset, a publié un communiqué : «*Nous considérons que Shimon Peres a œuvré pour la paix dans les années 90 en avançant vers la paix, tout en établissant la confiance avec le public arabe israélien qui, à 90 %, a voté pour lui en 1996. Mais nous sommes profondément opposés à sa vision sécuritaire de l'occupation, au fait qu'il a permis la construction de colonies et l'introduction des armes nucléaires au Proche-Orient. Malheureusement, en tant que président, il a choisi de soutenir Netanyahu et ses politiques.*» En fait, comme chef de l'Etat, Shimon Peres n'avait qu'un pouvoir réduit à des fonctions protocolaires. Cela ne l'a pas empêché de critiquer régulièrement la politique du gouvernement tout en étant, à l'étranger, le VPR d'Israël et d'une paix qui, pour le public arabe, paraît s'éloigner de jour en jour. Des représentants des États de la région sont attendus : le vice-Premier ministre jordanien et le chef de la diplomatie égyptienne. Les deux pays ont renforcé leurs relations avec Israël, surtout dans le domaine sécuritaire. Mais aucun repré-

sentant des pays du Golfe ou du Maghreb n'a annoncé sa venue.

L'occasion de se reparler ?

Les médias israéliens rappellent la présence des nombreux dignitaires arabes venus assister aux obsèques d'Yitzhak Rabin en novembre 1995. Hosni Mubarak, le président égyptien, le roi Hussein de Jordanie, et de nombreux représentants du monde arabe. Bien entendu, la situation était entièrement différente. Le monde était, à Jérusalem, sur le mont Herzl, pour présenter ses respects au Premier ministre assassiné par un jeune extrémiste religieux mais aussi, et surtout, exprimer son soutien aux négociations avec les Palestiniens. Ils n'imaginaient pas que la mort de Rabin marquait le début de l'agonie du processus de paix. Aujourd'hui, Israël est dirigé par un des gouvernements les plus à droite de son histoire. La création d'un État palestinien indépendant n'est pas à son programme. Toutefois, il faudra voir si, en marge des cérémonies, Abbas et Netanyahu parviendront à s'entendre, pour au moins reprendre les discussions.



Vingt-deux ans après son assassinat

Les fans de cheb Hasni continuent à lui rendre hommage

■ La commémoration de la vingt-deuxième année de l'assassinat du chanteur du raï, Cheb Hasni, n'est pas passée inaperçue pour ses fans. Ces derniers parlent depuis quelques jours de lui et de ses œuvres dans les différents réseaux sociaux en lui rendant un hommage très particulier. En effet, les messages de sympathie affluent encore sur les réseaux sociaux pour rappeler aux gens la beauté des textes sentimentaux interprétés par le défunt.

Par Abila Selles

Les messages de sympathie signés par des fans de Cheb Hasni (1968-1994) ont afflué sur les réseaux sociaux, rendant un bel hommage au regretté chanteur du raï sentimental à l'occasion de la commémoration de la 22^e année de sa disparition. Les commentaires sur le talent de Hasni et sur son parcours artistique n'ont cessé d'affluer sur les réseaux sociaux tels Facebook où des dizaines de comptes lui sont dédiés par ses admirateurs, dont nombre de jeunes qui ne l'ont même pas connu de son vivant. «Il est mort mais jamais il ne tombera dans l'oubli», souligne un fan sur une page-hommage intitulée «Contre l'oubli de Cheb Hasni». «Une des plus grandes figures de la chanson algérienne», soutient un autre.

Des clips et des vidéos de concerts animés sur scène par le défunt artiste sont également partagés par les internautes pour se remémorer les belles mélodies de leur idole et ses textes déclamés de sa voix captivante, douce et mélancolique. C'est aussi une occasion pour se rappeler de la beauté des textes interprétés par le défunt. Les internautes ont salué aussi la famille du défunt qui a vécu un



drame suite à son assassinat.

Né le 1^{er} février 1968, Hasni entama son parcours artistique

en chantant dans des fêtes de mariage avant de se joindre à un groupe local pour animer des

soirées. Son court parcours et très riche et plein de succès. Les gens l'aiment pour la simplicité des paroles choisies et les sujets évoqués (sentimentaux). En 1987, il chante «El-Barraka...» en duo avec Cheba Zahouania. Ce tube lui ouvre les portes du succès, lui permettant d'élargir son auditoire au fil de sa production prolifique, estimée à une centaine d'albums. Le répertoire du raï lover comporte, entre autres titres à grand succès, «El-Visa», «Mazal Kayen l'espoir», «Ma danitch na'tfarkou», «Alach ya ainiya», «Tabti lafrak», «Jamais nansa» ou encore «Mazal galbi melkiya ma bra» et «Rani nadem ala liyam».

Cheb Hasni est décédé le jeudi 29 septembre 1994 à Oran, victime d'un acte terroriste dans son quartier Es-Seddikia (ex-Gambetta). De nombreux hommages lui sont rendus régulièrement par des chanteurs algériens et étrangers, notamment lors des festivals qu'abrite le théâtre de plein air de la ville, baptisé de son nom.

Il est à noter que la commémoration de la disparition de celui que d'aucuns qualifient de roi de la chanson sentimentale, coïncide cette année avec la proposition algérienne visant au classement du genre raï à la liste représentative du patrimoine

mondial de l'humanité.

A.S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa)
Du 29 septembre au 2 octobre à 19h :
3e édition des Journées nationales du monologue et de l'humour.

Samedi 1er octobre à 19h :
Monologue Caoualiss (coulisses) de Mohamed Mihoubi.
Dimanche 2 octobre à 19h :
Monologue El Moughamara (l'aventure) de Anas Tenhe.
Centre culturel Ferrat-Ramdane de Bouzeguene (Tizi Ouzou)

Samedi 1er octobre à 14h :
Café littéraire de Bouzeguène. Rencontre avec Sarah Haïdar, journaliste, romancière, autour de son roman La morsure du coquelicot, suivie d'une séance de vente-dédicace.

Palais des rais (Bastion 23, Alger) :
Jusqu'au 27 octobre :
Exposition «Cartographie des forteresses d'Oran» du Centre géographique de l'armée espagnole.

Librairie Kalimat (27, avenue Victor Hugo, Alger-Centre)
Samedi 1er octobre à 14h 30 :

Mahieddine Khelifa signera son livre Le Manuscrit, histoire d'une famille juive en terre d'islam, paru chez Gaïa Editions (2016).

Galerie Ezzou'art
Jusqu'au 14 octobre :
Exposition collective des artistes plasticiens Sneak, Lmmt Splntr et Chawki Atia sous le thème «the Past».

Projection films aux Issers L'ONCIC met en exécution un programme de projection de films algériens à la salle des Issers, dans la wilaya de Boumerdès.

Jusqu'au 5 octobre :
Projection à raison de trois séances : 14h-17h-20h du long métrage Fadhma N'Soumer de Belkacem Hadjadj.

Du 6 au 19 octobre :
Projection de Machahou de Belkacem Hadjadj à raison de trois séances : 14h-17h-20h.
Du 20 octobre au 5 novembre :

Projection du long métrage Zabana ! de Saïd Ould-Khelifa à raison de trois séances : 14h-17h-20h.

Galerie Aicha Haddad
Jusqu'au 4 octobre :
Exposition du plasticien Moukhalifa Aouf.
Musée national du Bardo
Jusqu'à la fin de l'année :
Exposition «L'Algérie dans la préhistoire ? Recherches et découvertes récentes».

Festival international de la calligraphie arabe

Plusieurs artistes primés

Plusieurs artistes ont été primés lors du festival international de la calligraphie arabe et de la miniature. Le premier prix dans la catégorie de la calligraphie arabe a été remporté par l'Iranien Sibzeh Mejtebi pour son œuvre écrite en «arabe nastaliq», alors que le deuxième et troisième prix sont revenus respectivement aux Algériens Djamel Eddine Kara et Benbouabdallah Mohamed Belkacem pour leurs œuvres dans les catégories «Naskh» et «Tuluth». Le troisième

algérien Daoudi Abdelkader a remporté un prix d'encouragement. Dans la catégorie de la miniature, le premier prix est revenu à l'Iranien Ishaq Rohallah, le deuxième à la Turque Aiché Ouissal pour son œuvre sur l'histoire et la culture de son pays et le troisième à l'Indien Sisoudia Mahandra Singh pour son œuvre sur la vie rurale et religieuse en Inde alors que l'Algérienne Selma Anfi a remporté un prix d'encouragement. A l'issue de la cérémonie

de remise des prix, l'Iranien Sebzeh Mejtebi s'est dit «très heureux» de remporter le premier prix de la calligraphie arabe estimant qu'il ne s'y attendait pas, vu la qualité des œuvres participant à cette manifestation. A cette occasion, le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi a salué «la qualité» et le niveau artistique des œuvres participant au festival notamment les œuvres algériennes ajoutant que son département envisage de créer une école de la calligra-

phie arabe et de la miniature. La manifestation a été marquée par l'organisation d'une exposition collective des artistes participants et la distinction des calligraphes algériens lauréats du 10e concours du centre d'histoire, de recherches et d'arts islamiques d'Istanbul organisé en mai dernier. Le calligraphe algérien Mohamed Cherifi, détenteur de plusieurs prix internationaux, a également été honoré à cette occasion.

F.H.

Festival du film indépendant de Bordeaux

Le cinéma algérien à l'honneur

Des films algériens seront mis à l'honneur au 5e Festival international du film indépendant de Bordeaux (Fifib-France), prévu du 13 au 19 octobre prochains, indiquent les organisateurs de cette manifestation. Une section intitulée «focus jeune cinéma algérien» prévoit la projection hors compétition de plusieurs films dont le court-métrage de fiction «Kindil El Bahr» (2016) de Damien Ounouri, les documentaires «Dans ma tête un rond-point» (2015) de Hassen Ferhani et

«Samir dans la poussière» (2015) de Mohamed Ouzine en plus d'autres productions ne figurant pas dans les circuits conventionnels de distribution.

Côté compétition, une vingtaine de films (court et long métrages) de France, du Brésil et du Portugal, entre autres, sont en lice de cette édition qui consacre une nouvelle section «Contrebandes», dédiée aux autoproductions réalisées à «petits budgets». Un jury composé de professionnels du cinéma

décerne six récompenses dont le Prix «Aquitaine Film Workout», doté 8 000 euros (environ 1.5 million de dinars) permettant au lauréat de bénéficier d'une résidence de post-production. Organisé depuis 2012 par l'association «Semer le doute», le Festival international du film indépendant de Bordeaux a pour vocation de diffuser et distinguer des «autoproductions tournées vers la jeunesse et l'indépendance», selon les organisateurs.

L.B.

Coup-franc direct

Une polémique stérile

Par Mahfoud M.

Encore une fois une polémique est née concernant la dernière liste des convoqués pour le premier match du troisième tour des éliminatoires du Mondial 2018 face au Cameroun. Ainsi, certains estiment que le sélectionneur national, Rajevac, s'est trompé en faisant appel à des joueurs qui ne réussissent pas à s'imposer dans leurs clubs et ne pourront donc pas s'imposer en sélection. Pour eux des joueurs comme Tahart, Khoualed et autres Mesloub ne méritent pas leur place en EN alors que d'autres éléments auraient pu être appelés à leur place. Selon ces observateurs, il aurait fallu bien réfléchir avant de faire appel à des joueurs qui ne sont pas habilités à porter les couleurs nationales. Toutefois, Rajevac est le seul comptable devant la FAF pour ce qui concerne les choix des joueurs. Personne ne devrait s'interposer ni donner un quelconque avis, lui qui a une idée maintenant sur le contingent de joueurs qui évoluent en Algérie et à l'étranger. Cette polémique est donc stérile et ne devrait pas avoir lieu, tant que le coach des Verts assume sa responsabilité pour ce qui est des joueurs sur lesquels il doit compter pour la suite du parcours de la sélection dans ces éliminatoires. Certains ont pris, malheureusement, l'habitude de s'interposer et de critiquer le choix des sélectionneurs et cela se répète encore une fois avec Rajevac qui est dans une situation quelque peu délicate surtout qu'il vit une aventure nouvelle. **M. M.**

Organisation de la CAN 2017

La CAF et le Gabon signent un accord

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) et la Fédération gabonaise (Fegafoot) ont signé un accord cadre régissant l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017 au Gabon, a indiqué la Fegafoot sur sa page Facebook officielle. Le document a été signé par le premier responsable de la CAF, Issa Hayatou, et par les présidents de la Fédération gabonaise, Pierre Alain Mounguengui, et du Comité d'organisation de la CAN, Christian Kerangall, précise la même source. Sauf brusque dégradation de la situation sécuritaire, la compétition devrait donc bien avoir lieu au Gabon du 14 janvier au 5 février prochains. Le tirage au sort aura lieu le 19 octobre prochain à 17h00 (heure algérienne) à Libreville. Les seize équipes qualifiées dont l'Algérie seront scindées en quatre groupes de quatre. Les deux premiers de chaque poule se qualifient pour le second tour.



Volley-ball

AGE de la LAVB de mise en conformité ce samedi

LA LIGUE Algéroise de volley-ball tiendra aujourd'hui, à partir de 10h00 au siège de la ligue (Alger), son assemblée générale extraordinaire de mise en conformité des statuts des ligues de wilaya élaborés par de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), avec le nouveau statut-type des fédérations.

Cette AGE est organisée avec les nouvelles dispositions du décret exécutif 14-330 du 27 novembre 2014, fixant les modalités du statut-type des fédérations sportives. Les membres statutaires de cette assemblée devraient débattre ses statuts, avant leur approbation.

N.M.

Eliminatoires du Mondial-2018/Algérie-Cameroun

Rahmani sélectionné, Bensebaini et Mandi out

Le sélectionneur de l'équipe nationale, Milovan Rajevac, a dévoilé jeudi dernier la liste des 24 joueurs dont cinq locaux, en prévision de la rencontre contre le Cameroun le 9 octobre prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida pour le compte de la première journée des qualifications de la Coupe du Monde 2018.

Par Mahfoud M.

Parmi les cinq joueurs évoluant en championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis, on enregistre la première convocation du gardien du MO Béjaïa, Chemseddine Rahmani, révélation de la saison dernière et qui a contribué largement à la qualification de son équipe en finale de la Coupe de la Confédération. La liste est marquée également par le retour du capitaine de l'USM Alger, Nacereddine Khoualed, tandis que le gardien Doukha est écarté. Le coach serbe n'a pas retenu pour la seconde fois de suite le défenseur du Stade Rennais, Ramy Bensebaïni, pourtant titulaire avec son équipe depuis l'entame de la saison en cours, contrairement à son coéquipier en club Mehdi Zeffane, relégué sur le banc mais qui figure sur la liste des 24. Pour le match contre les Lions Indomptables, l'Algérie devra composer comme lors de la rencontre contre le Lesotho, sans le défenseur Aïssa Mandi, forfait à cause d'une blessure. Pour le reste du groupe, l'ancien coach du Ghana a renouvelé sa confiance à la composante retenue lors de la dernière rencontre contre le Lesotho en qualifications de la CAN-2017.

Rajevac veut amorcer la révolte face au Cameroun

Vaincre le signe indien contre le Cameroun qui n'a jamais perdu un match officiel face à la sélection algérienne sera un stimulant supplémentaire pour les Verts lorsqu'ils donneront la réplique aux Lions Indomptables le 9 octobre à Blida (20h30), dans le cadre de la 1^{re} journée de la phase de poules des éliminatoires du Mondial-2018, a indiqué jeudi à Alger le sélectionneur



Rajevac livre une liste équilibrée

national, Milovan Rajevac. «L'Algérie n'a jamais battu le Cameroun, j'espère que les choses seront différentes avec moi et que nous réussirons à mettre un terme à cette suprématie camerounaise. Ce sera un stimulant supplémentaire pour nous pour l'emporter», a déclaré le technicien serbe en conférence de presse au Centre des médias du complexe Mohamed-Boudiaf. L'Algérie et le Cameroun joueront pour le compte du groupe B, composé également du Nigeria et de la Zambie. Un groupe très relevé, selon les observateurs, duquel une seule sélection sera qualifiée pour le rendez-vous de la Russie. «Il est clair qu'on va tabler sur la victoire, mais ce ne sera guère facile face à une bonne équipe camerounaise que nous connaissons assez bien. Nous allons préparer de la meilleure des manières cette rencontre, surtout que les joueurs savent à présent ce que j'attends d'eux sur le terrain», a ajouté Rajevac. Il s'agira de la deuxième sortie du technicien serbe aux commandes techniques des Verts après avoir réussi son baptême du feu, début septembre dernier en éliminant le Lesotho (6-0), pour le compte de la sixième et dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017). «Nous avons tiré beaucoup d'enseignements

de la précédente rencontre. Le stage qu'on avait effectué avant d'affronter le Lesotho a permis aux joueurs de connaître ma philosophie du jeu. Normalement, les choses iront mieux pour ce deuxième regroupement», a poursuivi le successeur de l'entraîneur français, Christian Gourcuff, rappelant au passage qu'il faisait du résultat final sa priorité, sans trop penser à la manière de jouer. «J'aimerais bien sceller le sort de la qualification dès la quatrième journée, mais je reste persuadé que la mission ne sera pas du tout facile. Cela dit, je commence à connaître les joueurs algériens qui sont très doués offensivement, mais avant de penser à se ruer vers l'attaque, il faudra apprendre à assurer ses arrières», a encore expliqué Rajevac, assurant être déjà fixé sur le plan de bataille à même de vaincre les Camerounais, en attendant de trancher le onze de départ en vue du jour «J». **M.M.**

Gardiens de but :
Malik Asselah (JS Kabylie),
Rais M'Bolhi (Antalyaspor, Turquie), Chemseddine Rahmani (MO Béjaïa)
Défenseurs :
Hicham Belkaroui (ES Tunis, Tunisie), Liassine Cadamuro (Servette Genève, Suisse), Houari Ferhani (JS Kabylie), Faouzi Ghoulam (SSC Naples, Italie), Nacereddine Khoualed (USM Alger), Carl Medjani (CD Leganés, Espagne), Mehdi Tahrat (Angers SCO, France), Mehdi Zeffane (Stade Rennais, France), Mohamed Khoutir Ziti (ES Sétif)

Milieux de terrain :
Mehdi Abeid (Dijon FCO, France), Ryad Boudebouz (Montpellier Hérault, France), Yassine Brahimi (FC Porto, Portugal), Sofiane Feghouli (West Ham United, Angleterre), Adlène Guédioura (Watford FC, Angleterre), Walid Mesloub (FC Lorient, France), Saphir Taïder (Bologne FC, Italie)

Attaquants : Rachid Ghezzal (Olympique Lyonnais, France), Sofiane Hanni (RSC Anderlecht, Belgique), Riyad Mahrez (Leicester City, Angleterre), Islam Slimani (Leicester City, Angleterre), Hlail El Arabi (Soudani (Dinamo Zagreb, Croatie).

Ligue I Mobilis (6^e journée)

L'ESS à l'épreuve du Mouloudia

La 6^e journée du championnat national de Ligue 1 Mobilis, dont la majorité des rencontres se dérouleront ce week-end, sera rehaussée par la belle affiche ES Sétif - MC Alger. De son côté, l'USM Alger, leader au classement à de fortes chances de conforter son avance en accueillant l'O. Médéa. Ce samedi donc, tous les regards seront braqués vers la capitale des Hauts-Plateaux pour suivre, à partir de 17h, le big match de cette 6^e manche qui mettra aux prises l'ES Sétif au MC Alger. Grand classique du championnat algérien, ce match s'annonce passionnant compte tenu de la valeur des deux formations mais

également leur positionnement dans le classement. En effet, le doyen est 3^e avec 10 points tandis que l'Aigle Noir est juste derrière avec 8 unités. Pour cette confrontation, l'ESS enregistrera le retour de Nadji dans sa ligne d'attaque, alors la défense du Mouloudia sera renforcée avec le retour de Buundeouda. Même si la partie s'annonce équilibrée, les Sétifiens pourront toujours compter sur le soutien indéfectible de leurs supporters, de quoi amplifier davantage leurs chances d'une victoire. L'USM Alger, leader du championnat avec 14 points, aura cette fin de semaine une bonne opportunité de consolider sa position à l'oc-

casion de la réception de l'O. Médéa. Invaincus jusque-là, les Rouge et Noir devront, sauf énorme surprise, sortir vainqueur face au nouveau promu. Néanmoins, l'OM est une formation pleine de ressources qui est capable de tout, comme tenir en échec la JS Saoura chez elle à Béchar. Dans les deux dernières rencontres : CS Constantine - USM Bel-Abbès et JS Saoura - JS Kabylie, les équipes hôtes sont appelées à engranger les 3 points. Les Sanafir, version Lemerre, doivent enchaîner avec une deuxième victoire dans leur antre après celle glanée face au DRBT (4-2), alors que les Sudistes sont condamnés à

gagner pour se refaire une petite santé et quitter par la même occasion la zone de turbulence. **M.M.**

LE PROGRAMME :

Vendredi (16h00) :
DRB Tadjenanet - CR Belouizdad
NA Hussein Dey - CA Batna
MC Oran - USM El Harrach
Samedi 1 octobre 2016 :
A 17h00 :
USMA- OM
CSC- USMBA
ESS- MCA
A 19h00 :
JSS- JSK
Mardi 04 octobre (19h00):
MOB- RCR

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

14 ans après avoir été volés à Amsterdam

Deux tableaux de Van Gogh retrouvés en Italie

DEUX TABLEAUX de Van Gogh volés en 2002 à Amsterdam, «Sortie de l'église de Nuémen» (1884) et «Vue de la mer de Scheveningen (tempête)» (1882), ont été retrouvés en Italie, a annoncé vendredi le musée Van Gogh d'Amsterdam.

«Ce sont bien les véritables peintures», a déclaré, cité dans un communiqué, le conservateur qui a authentifié les tableaux à la demande du parquet italien.

D'une valeur de plusieurs millions d'euros, ces deux toiles de la première période de l'artiste avaient fait l'objet d'un avis de recherche international après avoir été dérobées le 7 décembre 2002 au musée. «Après 14 années d'errance, les deux œuvres semblent en assez bonne condition» malgré quelques détériorations, probablement en raison de «conditions de transport inappropriées», a précisé le musée.

Les peintures ont été retrouvées dans la région de Naples dans le cadre d'une «enquête de grande envergure sur ordre du ministère public italien, menée par une équipe spécialisée de la Guardia di Finanza, spécialisée dans la criminalité organisée».

«Après autant d'années, on n'sait plus compter sur un éventuel retour», s'est félicité le directeur du musée Van Gogh Axel Rüger, présent à Naples et cité dans le communiqué.

D'après le musée Van Gogh, «on ignore où se trouvaient les deux tableaux depuis le cambriolage» le 7 décembre 2002. Les voleurs avaient grimpé sur le toit du musée, brisé une vitre et s'étaient emparés des deux toiles avant de prendre la fuite en descendant le long d'une corde.

«La valeur historique de ces deux toiles pour la collection est immense», a souligné le musée.

La date de retour à Amsterdam des œuvres d'art reste inconnue.

Le musée Van Gogh, ouvert en 1973, rassemble des centaines de tableaux, dessins et esquisses du peintre, depuis sa première période néerlandaise jusqu'à sa fin tragique en 1890.

Né en 1853 dans une famille de marchands d'art, Vincent Van Gogh a peint plus de 800 œuvres. Alors qu'il n'a réussi à vendre qu'un seul tableau de son vivant, ses toiles se négocient aujourd'hui à prix d'or.

Racha C.

Compagnie britannique

British Airways compte faire payer la nourriture sur ses vols

LA COMPAGNIE britannique British Airways a annoncé qu'elle allait dorénavant faire payer la nourriture distribuée à ses clients de classe économique dans ses vols court et moyen courrier, à l'instar de ce que font déjà les compagnies à bas coût.

Cette décision a été prise par l'entreprise après une consultation de ses clients, qui lui ont, selon elle, répondu dans l'ensemble préférer une offre de meilleure qualité payante plutôt que des sandwiches gratuits.

Jusque-là, les clients de la classe économique de British Airways avaient droit à un sandwich et à une boisson, compris dans le prix de leur billet.

«Les nouveaux menus de British Airways, qui vont remplacer les snacks offerts jusqu'à présent, comprendront des offres tirées d'une sélection de M&S Food» sur les vols de moins de cinq heures», a expliqué la compagnie dans un communiqué diffusé jeudi.

Il serait mis à disposition des mets et plats à des prix échelonnés de 1 à presque 5 livres (1,15 à 5,80 euros), ainsi que des boissons non alcoolisées et

alcoolisées payantes aussi. Par contre, les passagers de la classe affaires continueront d'avoir un menu spécial servi sans avoir à payer de supplément.

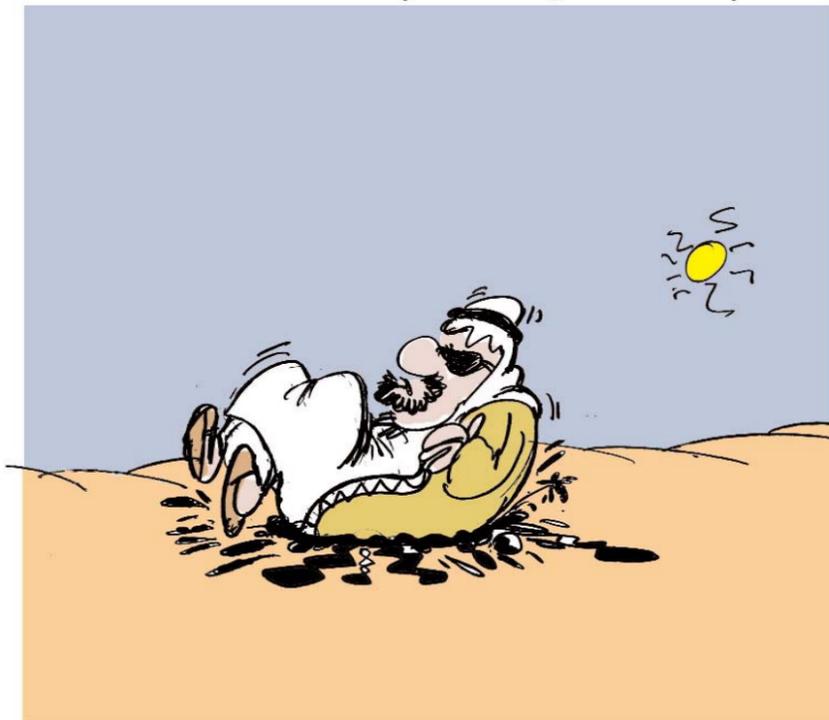
Ainsi, ce nouveau système entrera en vigueur à partir du 11 janvier pour les vols au départ des deux principaux aéroports de Londres, Heathrow et Gatwick, avant d'être étendu.

«Je pense sincèrement que nous innovons et allons favoriser une nouvelle norme pour la restauration à bord des vols à courte distance», a estimé le P-DG de British Airways, Alex Cruz. «Nos clients nous disent que nous sommes bons pour le vol et le service, mais qu'en termes de restauration ils veulent pouvoir choisir au sein d'une offre plus variée de produits de qualité», a-t-il ajouté.

L'initiative de la compagnie se rapproche de celle de ses concurrentes à bas coût, comme Ryanair et EasyJet, qui font payer à bord les services de restauration depuis toujours. Mais les consommateurs se départagent par rapport à cette initiative.

H. Y.

Accord historique de l'Opep L'Arabie saoudite accepte de geler sa production



Loumis

Djalou@hotmail.com

Fonal à Draâ El-Kaid / Béjaïa

Des villageois exigent leur quota d'aide à l'habitat rural

■ Les villageois de Takliat et Azaghar, dans la commune de la commune de Draâ El-Kaid, ont fermé jeudi dernier le siège de la daïra de Kherreta pour exiger le maintien des 37 décisions d'aide à l'habitat rural qui ont été annulées il y a quelques semaines en raison du retard du démarrage par les bénéficiaires des travaux de construction de leurs logements.

Par Hocine Cherfa

Certains ont en effet tardé à entamer les travaux de réalisation de la plate-forme de leur projet afin de bénéficier de la première tranche de l'aide estimée à 40 millions de centimes sur un total de 70 millions de centimes. D'autres ne disposent pas de moyens financiers pour lancer leur projet. La première tranche, ou cette aide de manière générale, représente une lumière pour eux et un espoir pour un début de solution à la crise du logement dans laquelle ils se débattent depuis de

Importation illégale de motos

Un individu placé sous contrôle judiciaire

TROIS GROSSES motos importées de l'étranger ont été saisies par la police judiciaire de la sûreté de wilaya. Ces motos ont été importées par B.L. âgé de 30 ans.

Cependant, «après une enquête menée par la police il s'est avéré qu'elles ont été volées», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Présenté devant le procureur de la République du tribunal de Béjaïa, le juge instructeur a placé l'individu sous contrôle judiciaire, selon la même source.

H. C.

longues années. L'Etat doit revoir ce dispositif de façon à l'adapter à la situation financière des bénéficiaires et pourquoi pas doubler cette aide et la porter à 120 millions de centimes pour lutter véritablement contre l'exode rural, d'autant que les foyers connaissent une véritable érosion du pouvoir d'achat à tel point qu'il ne peuvent pas économiser les sommes qui leur permettront de lancer leurs projets. «Nous voulons réaliser nos projets doucement et en fonction de nos économies», dira un habitant. Il y a lieu de noter que le nombre de demandeurs à cette formule a atteint les 1 000 alors que le nombre d'aides accordées à la commune est à peine

de 300. Sur ce nombre, il a été accordé jusque-là 140 décisions et il en reste 110. Seulement sur les 140 aides accordées, 37 décisions ont été annulées par la wilaya à cause du retard dans le lancement par leurs bénéficiaires de leurs projets. Après recours, 11 aides ont été restituées. Cela a provoqué l'ire des demandeurs qui ont organisé un rassemblement devant le siège de la daïra. Ces derniers ont été soutenus par plus de 100 autres demandeurs qui ont réclamé un nouveau quota. Le chef de daïra qui a reçu une délégation des protestataires «leur a promis de prendre langue avec le DLEP afin d'examiner ce problème», nous dira une source locale. H. C.

Oran

Fermeture d'une crèche suite à la mort par noyade d'un enfant

LE WALI d'Oran, Abdelghani Zaalane, a décidé, jeudi, la fermeture de la crèche où a été trouvé un enfant mort par noyade mercredi, a-t-on appris dans un communiqué de la direction de l'action sociale.

Le wali a pris cette décision urgente sur la base des premiers éléments d'enquête en attendant les conclusions sur cet accident qui a eu lieu au sein de cette crèche située à Hai «Matlaa El Fadjr» (ex-Point du jour) à Oran.

Le directeur de l'action sociale a constitué une commission

pour inspecter sur les conditions d'accueil des enfants au sein de 342 établissements de ce type implantés au niveau de la wilaya. Pour rappel, des agents de la Protection civile ont retiré mercredi le corps d'un enfant de trois ans qui s'est noyé dans une bûche d'eau dans une crèche à Oran, selon les services de la Protection civile.

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances de cet accident.

Ali T.